

## **IDEX Paris-Saclay : déclaration intersyndicale au CA de l'université Paris-Sud**

Le conseil d'administration de l'université Paris-Sud du 13 avril 2012 avait comme seul point à l'ordre du jour : « examen du projet de convention IDEX Paris Saclay ». Le texte décrivant le projet IDEX est toujours l'objet de discussions et n'y était toujours pas présenté sous une forme définitive, Par exemple, les budgets engagés n'y étaient pas précisés. L'« annexe 1 » dont il est question décrit les modifications apportées par rapport au projet déposé en décembre 2011, alors que ce dernier n'était déjà pas celui que le CA de l'université avait examiné en septembre 2011. De plus, l'oral du 30 janvier 2012 devant le « jury international » après coaching des porteurs du projet par Matignon, avait introduit de nouvelles modifications drastiques discutées nulle part. Plusieurs syndicats avaient appelé à manifester à l'entrée de ce CA. Une délégation a été reçue en ouverture de la séance et a fait la déclaration suivante.

### ***Conseil d'administration de l'université Paris-Sud, 13 avril 2012 Déclaration intersyndicale SNESUP/FSU, SNCS/FSU, SNTRS/CGT, SES/CGT, SLR, CNT, SNPREES/FO, SUD Éducation, UNEF***

Cette délégation, à laquelle plusieurs syndicats des personnels et des étudiants ont appelé, a pour but de faire part au CA de notre souci que les engagements du congrès soient respectés, souci qui reste d'actualité quand on voit les derniers événements de ces tout derniers jours.

Certes, c'est fort de cette motion unanime du congrès que Guy Couaraze a pu réagir aux prétentions de la FCS et que nous avons aujourd'hui une nouvelle version de cette fameuse annexe 1 et un certain recul par rapport aux planches de l'oral.

On nous proposerait à présent un contrat avec une annexe vidée de tout ce qui serait en train d'être discuté aujourd'hui à Paris Sud, calendrier, gouvernance, organisation, etc. On proposerait aux membres du CA de la FCS de s'engager seulement sur une méthodologie indépendamment du « fond », ce qui est simplement aberrant. Une méthodologie est un outil que l'on se donne en fonction de ce que l'on veut construire; or on nous demande ici de nous engager sur une soi-disant méthodologie sans que l'on sache ce qu'on veut construire!

Et exemple de la méthodologie que pratique la FCS, les documents sur lesquels elle demande de s'engager: un contrat ANR de 152 pages - version dite light! - avec des tableaux financiers vides et un document B en anglais, n'ont pas, une fois de plus, été fournis aux conseillers de notre CA et de nos conseils dans un délai raisonnable ou n'ont pas été communiqués du tout.

Quelles qu'aient été la satisfaction et la confiance exprimées mercredi à la réunion de la FCS par tous les chefs d'établissement, dont celui de Paris-Sud semble t-il, il est manifeste que le procédé est inacceptable, que la FCS demande un chèque en blanc sur un calendrier et des aspects stratégiques du processus, ce qui est en totale contradiction avec la motion du congrès.

Qui peut aujourd'hui signer tranquillement une telle convention?

Que cache cette précipitation dangereuse?

Que cache le seul argument de la FCS pour signer, l'argent que l'état ne nous donnerait qu'à cette condition?

Le projet d'une réelle "Université Paris Saclay" est une grande ambition pour tous. Alors faisons en sorte que cette ambition ne débute pas par une signature extorquée à l'aide de quelques subsides à date de péremption soi-disant rapprochée. Ce vendredi, le CA de l'université de Paris-Sud doit demander à son président de ne pas signer la convention. Le CA doit affirmer qu'une université ambitieuse, c'est l'affaire de tous. Accepter aujourd'hui un tel coup de force de la FCS nierait cette évidence.